

Jean-Pierre Sueur a été reçu au ministère de l'économie et des finances le mercredi 25 juillet au sujet de l'entreprise GEMALTO par Sophie Boissard, directrice adjointe du cabinet de Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de... Jean-Pierre Sueur a été reçu au ministère de l'économie et des finances le mercredi 25 juillet au sujet de l'entreprise GEMALTO par Sophie Boissard, directrice adjointe du cabinet de Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.

Au cours de cette rencontre, Jean-Pierre Sueur a insisté sur les incohérences industrielles du projet visant à la fermeture du site de GEMALTO à Saint Cyr en Val.

En effet, la direction du groupe GEMALTO fait valoir que les " cartes SIM " (qui sont incluses dans les téléphones portables) sont un produit qui est moins rémunérateur que par le passé, puisque la production de ces cartes se développe dans les pays dits " à bas coûts " (low costs). Elle invoque cet état de choses pour justifier son plan de restructuration au niveau européen. Or, il est remarquable que l'entreprise de Saint Cyr en Val est très peu concernée par la production des cartes SIM, puisque cette production représente moins de 5% de son activité. Jean-Pierre Sueur considère qu'il est, dans ces conditions, incohérent de faire porter l'essentiel du poids de la restructuration sur l'établissement de Saint Cyr en Val, qu'il est prévu de supprimer, alors même qu'il n'est concerné par les cartes SIM que pour une part très réduite de son activité.

C'est d'autant plus incohérent, pour lui, que 40% de l'activité de l'entreprise de Saint Cyr en Val correspond à la fabrication de corps de cartes bancaires, activité pour laquelle l'excellence de cette entreprise est largement reconnue.

C'est encore plus incohérent quand on sait que cette entreprise de Saint Cyr en Val voit une part importante de son activité (40% également) vouée aux produits sécurisés relevant de technologies très élaborées et qui constituent un atout fondamental pour l'avenir du groupe. Sur la base de ces arguments précis, Jean-Pierre Sueur a demandé que le plan de restructuration soit complètement revu.

Il a aussi insisté sur la nécessité de promouvoir des coopérations entre les entreprises françaises et européennes du secteur ainsi que de procéder à un examen très approfondi des possibilités de cession de l'entreprise de Saint Cyr en Val, l'objectif étant de tout faire pour maintenir cette entreprise et ses emplois.

Thème : EMPLOI